

## Les dessous d'une offre d'emploi « Agent de mise sous pli »



L'offre qui circule sur le net est tentante : « Nous cherchons une personne pour mettre des timbres et des papiers dans des enveloppes/mise sous pli à domicile. »

L'émetteur de cette annonce prétend se nommer **Jacqueline ROBAIN** et affirme travailler au Luxembourg pour le compte du groupe **CARTONEX**. Les modalités de l'offre sont les suivantes : 3 500 documents à préparer chaque mois, 6 heures de travail par semaine pour 300 € et remboursement des factures d'électricité pendant la période de travail.

Bien évidemment, le Réseau anti-arnaques a testé cette offre douteuse – le marché de la mise sous pli à domicile n'existe plus – et a même répondu hors délais puisque le contrat était prévu pour le 10 juin 2021.

Un seul poste était proposé et, malgré tout, l'enquêteur du Réseau anti-arnaques l'a obtenu ! Le courrier de confirmation précise qu'une commande de machine de mise sous pli a été effectuée. Parallèlement un chèque de 1 450 € est expédié au nouveau salarié : 1 150 € à reverser au fournisseur du matériel, 300 € à conserver au titre de la première semaine de travail.

Le piège est en place : le chèque de 1 450 € reviendra impayé (motif : opposition pour vol) dans un délai moyen de 7 à 10 jours alors que, entre-temps, le salarié aura réglé le présumé fournisseur qui est en fait un complice. L'escroc a touché 1 150 €, et le salarié se retrouve avec un déficit bancaire de 1 450 €.

**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :  
**Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir**  
BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex  
(contact@arnaques-infos.org) – Page Facebook  
SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

**Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)